

RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent des sociétés d'État présente son deuxième rapport :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 21 juin 2021, à 13 heures, dans la salle 255 du Palais législatif.

Question à l'étude :

Le rapport annuel de la Société manitobaine des alcools et des loteries pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020.

Composition du Comité :

Conformément à l'ordre sessionnel que l'Assemblée a adopté le 7 octobre 2020 et qu'elle a modifié le 19 novembre 2020, le 3 décembre 2020 et le 18 mai 2021, l'application du paragraphe 83(2) du *Règlement* est suspendue pour la réunion du 21 juin 2021 et la composition du Comité passe à six députés (quatre députés du gouvernement et deux députés de l'opposition officielle).

- M. KINEW;
- M. LAGIMODIERE (président);
- M^{me} MORLEY-LECOMTE;
- M. le *ministre* PEDERSEN;
- M. SALA;
- M. le *ministre* WHARTON.

Le Comité a élu M^{me} MORLEY-LECOMTE à la vice-présidence.

Personne étant intervenue :

M. Manny Atwal, *président-directeur général*, Société manitobaine des alcools et des loteries

Rapport étudié et adopté :

Le Comité a examiné le rapport annuel de la Société manitobaine des alcools et des loteries pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020 et l'a adopté sans modifications.

Le président,

Rapport présenté par :

M. LAGIMODIERE

Le 21 juin 2021